

UNE COMMUNAUTE  
TOURNEE VERS L'AVENIR EN  
AQUITAINE

Université de Bordeaux  
Université Bordeaux Montaigne  
Université de Pau et des Pays de l'Adour  
Bordeaux Sciences Agro  
Bordeaux INP  
Sciences Po Bordeaux

# Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine

**ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 24 NOVEMBRE 2015 : VOTEZ !**

## Qu'est-ce que la ComUE d'Aquitaine ?

La loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a transformé les PRES en Communautés d'universités et établissements "COMUE". En Aquitaine, les établissements fondateurs du PRES et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ont travaillé ensemble pour créer la **Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine** ou **ComUE d'Aquitaine** ou encore **CUEA**. Héritière du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de Bordeaux (PRES), les statuts de la Communauté ont été adoptés par ses six membres, approuvés par le décret n° 2015-281 du 11 mars 2015 et publiés au journal officiel de la République Française. Les statuts sont entrés en vigueur le 1er avril 2015 (décret du 11 mars 2015).

## Qui sont les six membres fondateurs de la ComUE d'Aquitaine ?

université  
de BORDEAUX

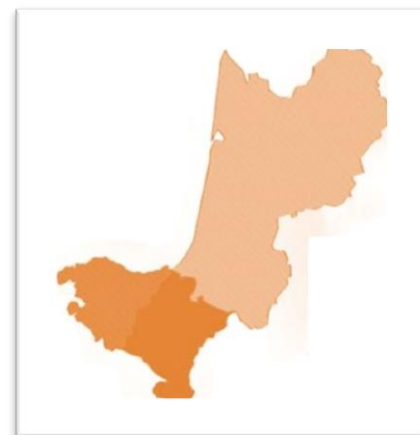
Université  
BORDEAUX  
MONTAIGNE

UNIVERSITÉ  
DE PAU ET DES  
PAYS DE L'ADOUR

BORDEAUX  
SCIENCES  
AGRO

Bordeaux INP  
AQUITAINE

SCIENCES  
PO  
Bordeaux



## Quelles sont les missions de la ComUE d'Aquitaine ?

- + Pilotage
- + Coordination
- + Organisation

- **Piloter** la stratégie numérique à l'échelle de la région Aquitaine,
- **Coordonner** l'offre de formation et la stratégie de recherche et de transfert de ses membres à l'échelle de la région Aquitaine,
- **Organiser** la coordination territoriale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres et partenaires à l'échelle de la région Aquitaine,
- **Elaborer** avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l'ensemble des établissements partenaires,
- **Porter** le volet commun du contrat pluriannuel conclu avec la ministre chargée de l'enseignement supérieur sur la base du projet partagé.

## Quels sont les services de la ComUE d'Aquitaine ?



### Pour nous contacter :

Adresse : 166, cours de l'Argonne 33000 Bordeaux

Téléphone : 05.56.33.80.80

Courriel : [juridique@cuea.fr](mailto:juridique@cuea.fr)

